

Charpentier / Charpentière

(Métiers de la charpente et de la structure bois)



Le charpentier fabrique et met en œuvre des ouvrages et structures en bois en construction neuve et/ou rénovation.

Il conçoit, taille et lève des charpentes et ouvrages en bois dans le respect des consignes de qualité et de sécurité en vigueur, dans les standards de qualité définis par l'artisan, ainsi que dans le respect des normes et de la réglementation. Il s'assure de la bonne réalisation de leurs travaux.

Dans le cadre des constructions à structure bois, il conçoit l'enveloppe du bâtiment, fabrique et monte ses éléments en coordination avec les autres corps d'état.

Il réalise différents types d'ouvrages : charpentes (traditionnelles, lamellé-collé, fermettes, ...), bâtiments à structure bois, poteaux-poutres et colombages, rénovation du patrimoine bâti, pergolas, terrasses, platelages, escaliers, planchers et solivages, bardages et vêtements, isolation phonique et thermique, étaitements, coffrages spécifiques, ouvrages d'art, ... Certaines entreprises disposent d'un bureau d'études intégré.

Conditions et environnement de travail

Le charpentier travaille à la conception au bureau, en production à l'atelier ou sur chantier. Certaines activités se pratiquent manuellement mais beaucoup sont mécanisées et automatisées. Il intervient sur différents types de construction : chalets, maisons, bâtiments, mobiliers urbains (abris-bus, ...). Il travaille en équipe et se doit de respecter avec rigueur les règles de sécurité.

Les qualités et aptitudes attendues

- Connaissances mathématiques de base et notamment en géométrie
- Aptitudes informatiques
- Goût du travail en équipe (un charpentier n'est jamais seul sur son chantier) et en extérieur
- Esprit d'initiative et d'analyse



Devenir Charpentier / Charpentière

■ Après la 3^e de collège

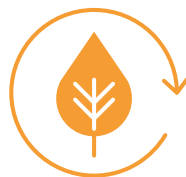
- CAP Charpentier bois / CAP Constructeur bois
- Bac professionnel Technicien constructeur bois
- Bac professionnel Intervention sur le patrimoine bâti (maçonnerie, charpente, couverture)

■ Après le CAP ou Bac professionnel

- Brevet professionnel Charpentier bois

■ Après le baccalauréat

- BTS Systèmes Constructifs bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Technico-commercial-bois, matériaux dérivés et associés
- Licence Professionnelle Construction Bois
- École Ingénieur bois



ZOOM

SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les constructions bois sont appelées à un grand avenir dans le cadre de l'écoconstruction et de la performance énergétique. Le charpentier devra maîtriser la coordination des autres corps d'état et une mise en œuvre rigoureuse du bois : isolation, étanchéité, perméabilité, acoustique et construction antisismique.

Perspectives professionnelles

- **Possibilité de se spécialiser** tant pour les particuliers que les collectivités, dans la construction à structure bois ou la restauration du patrimoine
- **Chef d'atelier ou chef d'équipe** après une expérience confirmée en fabrication ou en levage/installation et éventuellement d'une formation
- **Fonction de bureau d'études** après un complément de formation adaptée
- **Chef d'entreprise charpentier** après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. fiche Chef d'entreprise
- **Métiers voisins** : constructeur bois, menuisier agenceur, couvreur

La formation professionnelle

■ Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Charpentier bois
- Constructeur bois (dernière session en 2022)

■ Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien métreur en charpente bois et couverture
- Technicien d'études en construction bois
- Technicien d'études du bâtiment en dessin du projet
- Technicien métreur du bâtiment
- Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente

■ Titres professionnels - Niveau BTS

- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction
- Technicien supérieur du bâtiment option étude de prix

Pour pouvoir exercer le métier de charpentier dans une entreprise artisanale, il est recommandé de bénéficier d'un diplôme professionnel (CAP, BP ou Bac Pro)

Fiches ROME

F1501 - Montage de structures et de charpentes bois

F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois

H2502 - Management et ingénierie de production

F 1106 - Ingénierie et études du BTP